

LE POLE HOSPITALIER JOLIMONT RECHERCHE DES CANDIDAT(E)S AU POSTE DE (H/F) :

TECHNOLOGUE OU INFIRMIER EN IMAGERIE MEDICALE POUR LES SITES DE MONS/WARQUIGNIES

Fonction

Contribuer à la réalisation des examens au sein du service d'imagerie médicale

Profil

- Être titulaire d'un bachelier de Technologue en imagerie médicale ou infirmier
- Être détenteur d'un visa permettant d'exercer la profession de technologue en imagerie médicale
- Être titulaire d'un diplôme d'infirmier(e) hospitalier(e) (brevet) ou bachelier(e) (graduat) avec la formation en radioprotection, ou vous vous engagez à la suivre rapidement
- Être manipulateur(trice) en électroradiologie médicale

Compétences

- Être organisé, ordonné et méthodique
- Avoir un esprit d'initiative et de rigueur
- Faire preuve de qualités d'accueil, d'écoute et de compréhension
- Disposer d'aptitudes relationnelles avec les patients
- Aptitude au travail d'équipe
- Faire preuve de dextérité et avoir un attrait pour des prestations techniques
- Respect du secret professionnel et du sens de l'éthique

Missions

- Assurer l'accueil des patients externes et internes
- Préparer les salles d'examens

- Installer les patients et s'assurer de leur confort et de leur bonne compréhension de l'examen
- Accompagner le médecin dans la réalisation d'actes d'imagerie médicale et de scanner spécifiques
- Réaliser des actes techniques en radiologie conventionnelle, en scanner, en mammographie, en résonance magnétique nucléaire, en scintigraphie ainsi qu'en échographie selon les prescriptions médicales
- Assurer le suivi des commandes stériles et non stériles
- Ranger le matériel ainsi que les salles d'examens
- S'assurer du bon suivi des actes techniques et de leurs qualités
- Etablir une anamnèse correcte
- Encoder le patient en cas d'absence de la secrétaire.

Horaire

- Horaire flexible avec prestations de week-end, de jour férié, de garde et de nuit

Offre

- CDI
- Temps plein (38h)
- Prise de fonction : dès que possible
- Prime à l'engagement offerte à 6 mois, 1 an et deux ans
- Reprise de deux ans d'ancienneté pour les sortants d'écoles
- Reprise des années d'ancienneté augmentée de 5 ans pour les personnes déjà sous contrat ailleurs
- Reprise des années d'ancienneté prestées pour le calcul des congés d'ancienneté

Où postuler ?

- Directement sur le site : <https://www.jolimont.be/>
- Par courrier postal :
Pôle Hospitalier Jolimont asbl
Sites Mons et Warquignies
Avenue Baudouin de Constantinople, 5
7000 Mons